

Rénovation du centre administratif :
accessibilité et sécurité pages 8 et 9



Wic info

www.vic-le-comte.fr

Finances municipales : résultats 2015
et budget 2016 pages 4 à 7

Sommaire

■ ÉDITO / VIE CITOYENNE

.....page 3

■ FINANCES MUNICIPALES

Un budget ambitieux et équilibré dans un contexte toujours difficile.....pages 4 à 7

■ TRAVAUX

Agenda d'Accessibilité Programmée
Rénovation du centre administratif
Visite de chantiers. Un point sur les travaux..... pages 8 à 11

■ CADRE DE VIE

Environnement : lutte contre l'ambrosie / les jardins familiaux
Retour sur la semaine du développement durable
Un point sur la fibre optique pages 12 et 13

■ VIE SCOLAIRE

La mise en place du PEdT..... pages 14 et 15

■ LA VIE DE NOS AÎNÉS

Le Bien vieillir / le service Cohésio
Le plan canicule page 16

■ VIE ÉCONOMIQUE

32^e brocante, antiquités, vide-greniers page 17

■ VIVRE À VIC

L'actualité en images : Vic au fil des jours pages 18 et 19

■ VIVRE À VIC

Vie associative vicomtoise..... pages 20 et 21

■ VIE CULTURELLE

Sortir à Vic pages 22 et 23

Bulletin d'information municipale.

Publication de la mairie de Vic-le-Comte.

Directeur de la publication :

Roland BLANCHET.

Responsable de publication :

Antoine Desforges.



Conception :  Impression : 

Crédit photos : mairie de Vic-le-Comte, Myreille Bujette, Claire Cravinho, Ludovic Combe, La Poste, Cabinet d'architecture AD'quat, La Tortue et le Papillon, le Club nautique de Longues, le club Les Amis vicomtois, la FAL, Phannara Bun, Clotilde Gaborit, Gilles Sabatier, Nicolas Garnier, Le Guinguette Show ; El Gato Negro, Faik, Ilaria Graziano & Francesco Forni, Thomas Kahn, Kimbala, Faut qu'ça guinche, Karpatt, Les Ateliers du Caméléon, l'ITSRA, Malcie Auzary et Nicolas Anglade.

Dépôt légal : juin 2016

État-Civil

MARIAGES

13/04/2016 :
Céline MANGEMATIN
et Mickaël FAURE
16/04/2016 :
Claudine CAPET
et José LUPIANEZ
28/05/2016 :
Audrey PORTIER
et Cédric SANCANDI
04/06/2016 :
Cécile DEBELEIX
et Nicolas BOYER
04/06/2016 :
Pauline DUPONT
et Emmanuel MAFFIONE

NAISSANCES

08/12/2015 : Ayden QUADRATUS FERBER
10/12/2015 : Livia et Lenny RESTORI GIRAULT
15/12/2015 : Abderhaman BLIÉS
31/12/2015 : Titouan SCALMANA
1^{er}/01/2016 : Shanna HUARD CHABRIAL
08/01/2016 : Anna RONGIER
12/01/2016 : Lucas DEVAUD GIDEL
12/01/2016 : Ina HUSSEIN
18/01/2016 : Gabriel MAIO MOTA
19/01/2016 : Sacha BOURG
22/01/2016 : Maël VIVAT BOISSIER
23/01/2016 : Louise DARRAS
31/01/2016 : Isis VINDIOLLET LENOIR
29/02/2016 : Mia SIOLY
05/03/2016 : Oscar MARIAU
24/03/2016 : Kélistia PISTER
24/03/2016 : Arthur THAUVIN
02/04/2016 : Emy THOMAS
18/04/2016 : Noémie HANNEQUIN
03/05/2016 : Louison CHENUS
13/05/2016 : Apolline BORY

DÉCÈS

15/12/2015 : Mme VENESSY Laurence (née REYNAUD)
29/12/2015 : Mme GUAY Marcelle (née BARD)
13/01/2016 : Mme TREMOUILLE Paulette (née SANNIER)
16/01/2016 : M. CHANTELAUZE Louis
25/01/2016 : M. MARTIN Michel
11/02/2016 : M. GÉRÉMIE Jean
22/02/2016 : M. BADIOU Aimé
29/03/2016 : Mme LAYDIER Anne-Marie (née NEUVILLE)
31/03/2016 : Mme COURTOIS Clémentine (née KLIPFFEL)
06/04/2016 : M. LACASSAGNE Jean
10/04/2016 : M. GELLY Jean-Louis
11/04/2016 : Mme CHOUVY Anne-Marie
19/04/2016 : M. DELARUE Stéphane
30/04/2016 : Mme VIVIER Joséphine (née PERRON)
12/05/2016 : Mme BONNET Michèle (née JACOB)
14/05/2016 : M. BONNAMY Jean-Marc
15/05/2016 : Mme VOISSET Marie-Antoinette
(née MONGET)
20/05/2016 : Mme GILLARD Ginette (née THOMAS)
20/05/2016 : M. CHAMBRIAS André

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

29/05/2016 : enfant Chloé PAULET

Nos enfants à l'école, la première de nos priorités

Les votes du compte administratif 2015 et du budget primitif 2016 qui sont intervenus les 16 mars et 1^{er} avril, me donnent l'occasion de revenir sur les grandes orientations de la politique du Conseil municipal.

Avec un budget d'environ 1,3 million d'euros de charge nette pour la commune, consacré à la vie scolaire, la municipalité affirme sa volonté de donner à nos enfants les moyens nécessaires à leur réussite scolaire.

671 enfants ont été accueillis cette année 2015-2016 dans les 27 classes maternelles et élémentaires de nos 4 groupes scolaires de Longues et Vic bourg. Deux nouvelles classes ont été créées à la dernière rentrée (1 classe élémentaire à Longues et 1 classe maternelle à Vic bourg) pour faire face aux augmentations d'effectifs et aussi assurer un nombre d'enfants acceptable dans chaque classe.

Après la restructuration / reconstruction de l'école Jacques Prévert, des travaux d'amélioration de l'isolation à l'école Marcel Pagnol, la pose d'un nouveau bâtiment modulaire pour améliorer le confort de la garderie maternelle à Vic bourg, un projet est

désormais à l'étude pour rénover, mettre aux normes et agrandir l'école maternelle Elsa Triolet.

La restauration scolaire connaît un grand succès et accueille aujourd'hui environ 540 élèves à Vic bourg et Longues. L'agrandissement des salles à manger à Vic bourg – pour améliorer le confort de tous les enfants et notamment des petits de la maternelle – est également un projet à l'étude qui devrait se concrétiser dès la rentrée scolaire 2018. **Un soin particulier est également apporté aux garderies – avant et après l'école –** de 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir. Les garderies répondent aux besoins des parents en raison de leurs horaires de travail ; elles accueillent actuellement 380 enfants. Une demande nous est faite pour commencer plus tôt le matin à partir de 7h15 et une enquête sur ce sujet est en cours auprès des parents. Si cela s'avère nécessaire, nous ferons en sorte d'y répondre favorablement, tout en demandant aux parents concernés d'être attentifs à ne pas trop allonger le temps passé à l'école pour les enfants, source d'une plus grande fatigue.

Parallèlement, **les Temps d'Activité Périscolaire (TAP)** lors de la pause méridienne accueillent également 540 enfants. Mises en place dès 2013, ces activités participent à l'éveil éducatif



en prolongement du service public de l'Education nationale. En collaboration avec les enseignants, les parents d'élèves et les animateurs, un comité de pilotage est désormais installé. Il a pour objectif d'établir un projet éducatif territorial (PEdT) et d'être un lien de collaboration entre tous ceux qui interviennent auprès des enfants, afin de toujours mieux répondre à leurs besoins et à leurs intérêts.

C'est donc une action sur le long terme résolue et déterminée pour favoriser la réussite de tous nos enfants que la municipalité entend poursuivre.

Roland BLANCHET.
Maire de Vic-le-Comte.

Vie citoyenne



Cérémonie du 19 mars, Journée Nationale Officielle célébrée à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cérémonie du souvenir des déportés de la Seconde Guerre mondiale, en hommage aux Combattants de la Résistance et aux Victimes de la Déportation.



Cérémonie officielle en commémoration de la Victoire de la France républicaine le 8 mai 1945.



ambitieux et équilibré dans un contexte toujours difficile

Le budget 2016 a été voté le 1^{er} avril au vu des résultats de l'exercice 2015 et des grandes orientations budgétaires retenues lors de la séance du 16 mars.

Ce budget a été construit dans un contexte toujours difficile puisque la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales continue pour la 3^e année consécutive. **Cela se traduit par une nouvelle diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 100 000 € qui se renouvelera en 2017**, sauf si des atténuations sont apportées par le gouvernement lors de la loi de finances 2017 (le Président de la République s'est engagé devant le Congrès des Maires de France à une réduction de moitié de la participation 2017 des communes).

Ce cadre budgétaire contraignant nous conduit à trouver le juste équilibre entre de nouvelles économies possibles et acceptables au niveau des dépenses et l'évolution nécessaire de certaines recettes provenant notamment de la hausse de la fiscalité locale qui n'a pas évolué depuis 2009.

Les objectifs prioritaires dans le cadre de la préparation budgétaire sont de conserver un excédent de fonctionnement capitalisé suffisant pour appréhender les budgets futurs et de conserver une politique d'investissement ambitieuse et dynamique permettant de répondre aux besoins des Vicomtois.

1. Les résultats 2015

LES POINTS CLÉS À RETENIR

■ **Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 570 286 €**

Ce chiffre est essentiel pour assurer l'équilibre du budget suivant.

2010	2011	2012	2013	2014	2015
345 077 €	530 927 €	399 332 €	438 530 €	436 044 €	570 286 €

■ **L'épargne nette s'élève à 339 647 €**

Il s'agit de l'épargne disponible pour autofinancer une partie des dépenses d'investissement après déduction du capital de la dette.

2010	2011	2012	2013	2014	2015
330 407 €	386 692 €	204 460 €	127 466 €	133 763 €	339 647 €

LES EXPLICATIONS

Ces bons résultats s'expliquent à la fois par une très bonne exécution des dépenses (94 %), mais surtout par des recettes supérieures aux prévisions (103 %) principalement dues à la perception des droits de mutations deux fois cette année compte tenu du passage de la commune à plus de 5 000 habitants (+ 105 000 €).

Il s'agit d'une recette exceptionnelle pour l'année 2015 seulement.

PRÉSENTATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE



VIE SCOLAIRE :
1 094 663 €



VIE SOCIALE / RESTAURATION SCOLAIRE :
336 692 €

VIE ASSOCIATIVE :
803 840 €, dont :



Sport : 313 906 €

CADRE DE VIE :
802 589 €, dont :



**Voirie/eaux
pluviales : 152 840 €**



**Eclairage public :
161 692 €**



Culture/loisirs : 379 990 €



**Espaces verts :
488 057 €**



Service culturel : 109 944 €



SERVICE INCENDIE : 122 406 €



**ADMINISTRATION,
SERVICE PUBLIC : 221 064 €**
**ADMINISTRATION,
SERVICE URBANISME : 57 940 €**
AUTRES SERVICES DIVERS : 182 439 €



POLICE MUNICIPALE : 49 331 €

ZOOM SUR LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2015

Les dépenses d'équipement engagées en 2015 s'élèvent à 1 872 582 € dont :

1 157 372 € de dépenses réelles et 715 210 € de dépenses engagées et dont le paiement est reporté sur 2016 (restes à réaliser).

Le taux d'exécution par rapport aux prévisions est de 92%.

Certaines dépenses ont été reportées sur 2016 du fait notamment du report des subventions attendues (rénovation de la toiture de l'église Saint-Pierre) ou du retard dans le déroulement des travaux (déploiement de la fibre optique à Longues).

QUELQUES EXEMPLES DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT :



Fin des travaux de voirie rue Michel Couturier



Enrochement et sécurisation du ruisseau d'Enval



Réfection de la toiture de l'église Saint-Pierre



Réception de la fibre optique à Longues : les travaux de construction du réseau sont terminés ; Longues est aujourd'hui entièrement couvert par la fibre. Raccordement possible à partir de l'automne 2016

2. Le budget 2016

Pour s'adapter au contexte national difficile et anticiper au mieux les conséquences sur le budget de la commune, **une projection a été réalisée sur deux exercices budgétaires (2016 et 2017) en fonctionnement et jusqu'à la fin du mandat (2020) en investissement.**

DEUX TYPES DE MESURES ONT ÉTÉ PRIS :

■ La poursuite de la réduction des dépenses

Après avoir réduit **les dépenses générales** de 3 % en 2014 et de 8 % en 2015, les économies encore possibles se réduisent sauf à impacter le niveau de service rendu aux habitants.

Elles diminuent encore de 3 % grâce notamment à des économies réalisées sur le budget assurance. L'objectif est de les stabiliser en 2017.

Les charges de personnels évoluent de 3 % compte tenu de l'évolution de la carrière des personnels et des départs prévisibles à la retraite qui seront partiellement remplacés. Par ailleurs, ces dépenses sont contenues grâce aux contrats aidés pour lesquels il convient de trouver des moyens suffisants pour envisager une pérennisation de certains emplois.

Les subventions de fonctionnement aux associations sont maintenues au même niveau qu'en 2015 après avoir connu

une baisse en 2014 et 2015, et la subvention au CCAS peut être diminuée compte tenu des bons résultats de l'exercice 2015.

■ La hausse nécessaire de la fiscalité locale

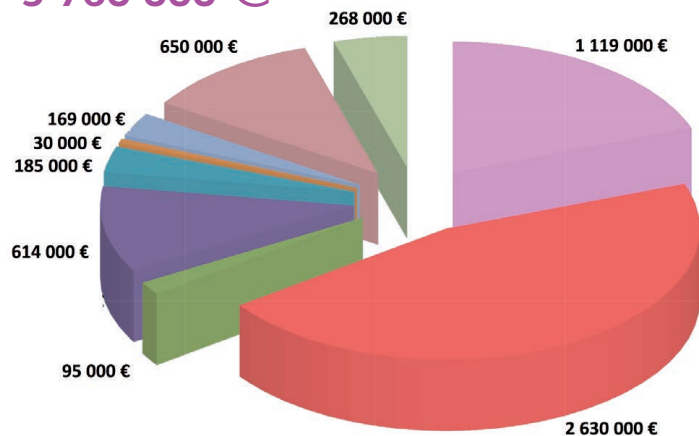
Malgré cette maîtrise des dépenses de fonctionnement, des recettes supplémentaires sont nécessaires pour équilibrer le budget et maintenir un excédent de fonctionnement suffisant en fin d'année permettant de faire face à une nouvelle diminution de la DGF en 2017, tout en maintenant les capacités d'investissement.

Le Conseil municipal a donc approuvé une augmentation de 5% des taux d'imposition des Taxes Foncières et Habitation qui n'avaient pas augmenté depuis 2009. A titre d'exemple, pour une famille qui paye 1000 € d'impôts locaux, la part revenant à la commune est de 420 € ; l'effort demandé sera pour l'année de 21 €.

Cette augmentation de la fiscalité locale permet également de maintenir une capacité d'autofinancement des dépenses d'investissement qui sont nécessaires pour continuer à bénéficier d'un cadre de vie de qualité à Vic-le-Comte.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

5 760 000 €



Les évolutions 2015 à 2016

- Charges générales
- Charges salariales
- Fonds de péréquation Intercommunal - FPIC
- Subventions CCAS, associations
- Frais financiers
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues - provision
- Autofinancement prévisionnel
- Dotations aux amortissements

Montants 2016

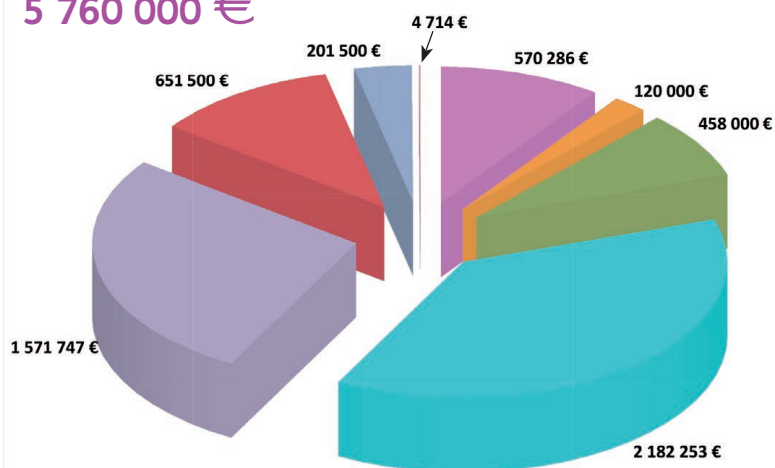
1 119 000 €
2 630 000 €
95 000 €
614 000 €
185 000 €
30 000 €
169 000 €
650 000 €
268 000 €

Pourcentage augmentation

- 2 %
+3 %
+26 %
- 5 %
+5 %
- 5 %
+5 %
+5 %
+3 %

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

5 760 000 €



Les évolutions 2015 à 2016

- Report excédent capitalisé
- Assurance du personnel et contrats aidés
- Produits des services municipaux
- Impôt Locaux et droits mutation
- Attribution de compensation ACC - ancienne TP
- Dotations de l'Etat - participations
- Revenus des locations d'immeubles
- Recettes exceptionnelles et opérations d'ordre

Montants 2016

570 286 €
120 000 €
458 000 €
2 182 253 €
1 571 747 €
651 500 €
201 500 €
4 714 €

Pourcentage augmentation

+30 %
+9 %
- 2 %
+7,3 %
(2,3 % bases et 5 % taux)
- 0,8 %
- 14 %
+1 %

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2016 ET LE PLAN PLURIANNUEL

Le budget d'investissement 2016 s'élève à 3 335 000 € en hausse de 200 000 € par rapport à 2015 dont environ 2.5M € consacrés aux dépenses réelles d'équipement.

Il est équilibré par un emprunt de 650 000 €, approximativement égal à l'annuité de l'emprunt payé pour l'année (afin de ne pas augmenter le total de la dette) et par un autofinancement prévisionnel du même montant. Il comprend également des subventions demandées au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), et du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) spécialement créé par l'Etat cette année pour répondre aux besoins d'équipement des communes.

La réalisation des opérations inscrites au budget dépendra donc de la réponse à ces demandes de subventions en cours d'instruction.

Cette année, un effort important est consacré aux travaux de rénovation de la voirie (rue des Conteaux à Longues, chemin du

Four de Lachaux à Vic et travaux de voirie divers, pour un montant de 600 000 €). Les travaux de mise aux normes accessibilité des ERP, Etablissements Recevant du Public, vont se poursuivre avec la programmation de la 1^{ère} tranche consacrée à la mairie (235 000 €) avant une 2^e tranche prévue en 2017 pour l'aménagement de la place et l'accès aux services sociaux.

Enfin, des travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments sont également prévus avec la réfection de la toiture des chapelles Nord et Nord Est de l'église Saint-Pierre et les travaux d'isolation à l'école maternelle Sonia Delaunay à Longues.

Au delà de 2016, un plan pluriannuel d'investissement a été établi sur les 5 années suivantes en priorisant les dépenses à réaliser compte tenu des capacités budgétaires de la commune notamment en terme d'emprunt (dette à maîtriser) et de marge d'autofinancement ; il est consultable dans son intégralité à la mairie.

■ Equipement informatique des écoles : des antivirus ont été installés sur tous les postes informatiques au sein des 4 écoles. L'installation des équipements en tableaux numériques est terminée dans les 2 écoles élémentaires.

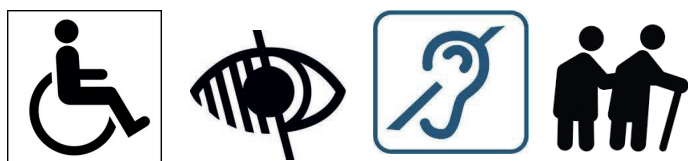
■ Poursuite de l'équipement de vidéo protection : 6 caméras sont installées au début de l'été au stade André Boste.

■ Achat d'un véhicule électrique pour le service des espaces verts. Doté d'une autonomie de 130 kms, il a été aménagé par les services techniques (signalétique sur le véhicule, aménagement intérieur pour éviter l'usure et prévenir les chocs, ...)



Agenda d'Accessibilité Programmée

La loi du 11/02/2005 a instauré l'obligation de rendre, avant le 1^{er} janvier 2015, tous les ERP, établissements recevant du public (commerces, cabinets libéraux, mairie, établissements scolaires...) accessibles à tous en prenant en compte tous les types de handicap (physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique ou d'un trouble de santé invalidant).



Malgré les travaux effectués depuis 2005, constat a été dressé que la date du 1^{er} janvier 2015 ne serait pas respectée pour nombre d'ERP.

La loi du 10/07/2014 et l'ordonnance du 26/09/2014 ont créé un dispositif permettant aux propriétaires d'ERP de programmer sur une période de 3, 6 ou 9 ans (suivant l'importance du patrimoine des propriétaires d'ERP et leur capacité financière) les travaux nécessaires à la mise en accessibilité de leurs établissements : l'Ad'AP – Agenda d'Accessibilité Programmée.

Compte tenu de la complexité de son patrimoine et après avoir obtenu un délai supplémentaire, la commune a déposé son agenda le 25/02/2016.

A noter que bien avant ces nouvelles dispositions, la commune avait engagé des travaux pour rendre conformes certains bâtiments tels que :

- L'école Marcel Pagnol : rampe d'accès au rez-de-chaussée du vieux bâtiment.



- L'école Jacques Prévert : restructuration et extension intégrant les règles d'accessibilité avec la mise en place d'un ascenseur notamment.

- Le bâtiment de l'Harmonie de Vic : intégration d'un ascenseur dans le belvédère pour desservir l'étage.

- Le complexe sportif André Boste : accessibilité des tribunes du stade et de la salle omnisports.

- La nouvelle salle de gymnastique a été réalisée avec le souci majeur d'accueillir tout type de handicap.

- Le centre administratif : rampe d'accès à la communauté de communes, à la Trésorerie, à La Poste et au SIAM.

Dans le cadre de la préparation de cet agenda, Allier Comté Communauté, qui a pris en compte la compétence Accessibilité, a confié une mission de diagnostic et propositions à Mme Marylène THOMAS, architecte.

L'ensemble des propositions de mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public communaux représente un coût de 1.315.000 € HT.

Compte tenu des capacités budgétaires, la commune a prévu d'étaler ces dépenses sur 9 ans et a présenté un Ad'AP dans ce sens à l'approbation du Préfet (actuellement en cours d'instruction).

L'Agenda d'Accessibilité Programmée en détails - bâtiments communaux

2016 :

Halle du Jeu de Paume :

coût des travaux : 10 000€ HT

Centre administratif :

coût des travaux : 370 000€ HT

2017 :

Ecoles maternelles de Vic et de Longues :

coût estimé des travaux : 27 000€ HT

Hôtel de ville :

coût estimé des travaux : 310 000€ HT

2018 :

Maison du Temps Libre à Longues :

coût estimé des travaux : 14 700€ HT

Restaurant Le Bistrot comtois :

coût estimé des travaux : 3 600€ HT

Gendarmerie :

coût estimé des travaux : 7 700€ HT

2019-2021 :

Salle des fêtes de Lachaux :

coût estimé des travaux : 27 300€ HT

Couvent des Dames :

coût estimé des travaux : 210 000€ HT

Gymnase de la Molière :

coût estimé des travaux : 39 700€ HT

Salle du Puy Blanc :

coût estimé des travaux : 4 600€ HT

Eglises Saint-Jean et Saint-Pierre :

coût estimé des travaux : 20 200€ HT

Pressing de Longues :

coût estimé des travaux : 3 600€ HT

Salle de réunion de Longues :

coût estimé des travaux : 15 000€ HT

2022-2024 :

Locaux de l'ex-UFTS :

coût estimé des travaux : 432 000€ HT

Maison des associations espace Montcervier :

coût estimé des travaux : 185 000€ HT

Dans le cadre de l'Ad'AP,

la rénovation du centre administratif



Le centre administratif
avant et après travaux

Dans le cadre de la mise aux normes accessibilité de nos établissements recevant du public, des travaux ont débuté en décembre 2015 concernant le centre administratif et se sont achevés tout récemment. Ils ont consisté à :

- déplacer la porte d'entrée de La Poste côté boulevard de Beussat et créer une rampe d'accès permettant d'y accéder à partir du parking situé à l'angle de la rue du Marché et du boulevard de Beussat où une place de stationnement est réservée aux PMR, personnes à mobilité réduite. La porte d'entrée actuelle est désormais condamnée ;
- créer une porte d'entrée au SIAM sous le passage couvert et mettre aux normes de pente l'accès à cette porte. Une autre place de stationnement PMR est créée au droit du passage couvert ;
- adapter l'éclairage du Centre des Finances, de la Poste et du SIAM aux normes PMR.

La mise aux normes accessibilité du centre administratif s'est accompagnée de :

- la rénovation des façades, de l'étanchéité des toitures terrasse, des faux plafonds extérieurs,
- l'aménagement des espaces entre le bâtiment et le boulevard de Beussat afin de créer un lieu sécurisé pour les parents et enfants aux abords de l'école et un lieu de convivialité permettant aux Vicomtois de se retrouver : des arbres ont été plantés, des bancs adossés au mur en pierre contribuent également à cet espace de convivialité.

Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à environ 370 000 € HT.

Le 25 juin, le centre a été inauguré et baptisé Centre Administratif Marcel CHAPELLE, qui fut maire de Vic-le-Comte de 1947 à 1974.

Les prochains travaux d'accessibilité concerneront la mairie

Comme le prévoit l'Agenda d'Accessibilité Programmée, la prochaine opération de mise en conformité des règles d'accessibilité concernera la mairie, ses locaux annexes (médecine du travail, service social, police municipale et Mission locale) et le parvis. Les travaux devraient débuter en fin de cette année et durer environ 6 mois.

Les études en cours, confiées au cabinet d'architectes AD'quat, prévoient :

- la création d'un ascenseur installé dans la cour de l'école, contigu à la mairie et accessible depuis le hall d'entrée,
- à l'intérieur des locaux : l'élargissement de certaines portes, la mise aux normes de l'escalier (surélévation de la main courante de l'escalier, signalisation des marches) et de l'éclairage,

- sur le parvis : la création d'une rampe d'accès le long du bâtiment à partir de l'angle côté boulevard de Beussat afin de permettre l'accès aux locaux de la Mission locale, de la police municipale, de la médecine du travail et du service social. Est également prévue la modification du trottoir venant de l'école Jacques Prévert afin d'adapter la pente aux normes PMR. Ces modifications s'accompagneront du réaménagement des espaces plantés. Une place de stationnement réservée aux PMR sera créée dans le stationnement minute existant.

L'estimation des travaux s'élève à environ 300 000 € HT.

UN POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX TERMINÉS OU EN COURS

■ RUE MICHEL COUTURIER

Les travaux sont achevés depuis le mois de février. Un délai d'un an a été nécessaire pour réaliser ces travaux qui ont permis de mettre en place un réseau d'assainissement adapté aux effluents et aux quantités d'eaux pluviales rejetés par les quartiers situés en amont, de supprimer les réseaux aériens et leurs supports disgracieux, de créer un trottoir sécurisant le cheminement des piétons et de réaliser un revêtement de chaussée neuf après élargissement de la chaussée à sa sortie sur le boulevard du Chambon.

Pour rappel, le montant total de ces travaux s'élève à 400 000 € HT.

■ BOULEVARD DU JEU DE PAUME – ROUTE DÉPARTEMENTALE 225

Les tapis d'enrobés ont totalement été renouvelés. A cette occasion les passages piétons en pavés ont été supprimés et remplacés conformément à la réglementation par des bandes blanches encadrées par des bandes en résine de couleur.

Tous ces travaux ont été intégralement financés par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.



Enrobés boulevard du Jeu de Paume

■ AFU LES TREILLES

Les travaux de finition des voies sont achevés. Les plantations et enherbements des espaces verts et accotements seront réalisés à l'automne.

■ RUE DES CONTEAUX



Pose du réseau d'assainissement

L'aménagement de la rue des Conteaux a débuté en avril dernier. Il a pour principal objectif de protéger les riverains contre les eaux de ruissellement et d'aménager la voie en créant notamment un trottoir.

Les travaux dureront environ 6 mois. Ils ont débuté par la pose d'un réseau d'assainissement séparatif et la pose des gaines nécessaires à l'enfouissement des réseaux secs. Suivront ensuite le câblage des réseaux de téléphone et d'électricité, la pose des candélabres et l'aménagement de la voie (création d'un trottoir et revêtements définitifs).

Le coût des travaux s'élève à 250 000 € HT.

■ MUR DE SOUTÈNEMENT CHEMIN DES CORDELIERS

Suite à l'effondrement d'une partie d'un vieux mur en pierres le long du chemin des Cordeliers, la construction d'un mur de soutènement d'environ 2,50 m de hauteur vient de débuter. Pour cette réalisation ERDF a dû déplacer un câble Haute Tension situé trop près du futur mur. Les travaux dureront environ 1 mois durant lequel le chemin sera barré.

Le coût des travaux s'élève à 40 000 € HT.

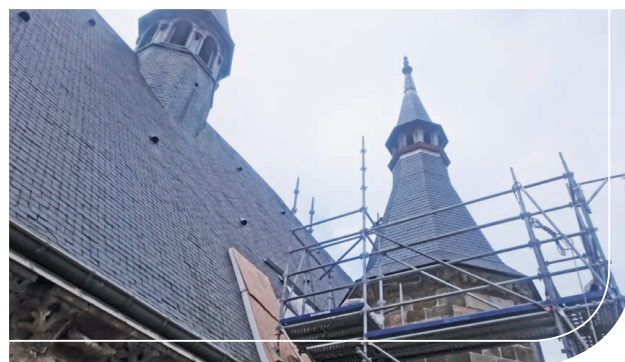
■ ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET

La garderie a été agrandie pendant les vacances de Noël par ajout d'un bâtiment modulaire. Elle dispose désormais d'une surface d'un seul tenant et adaptée au nombre d'enfants.

■ ÉGLISE SAINT-PIERRE

Les travaux de réfection de la toiture et de certaines parties de la tourelle Nord de la Sainte-Chapelle sont terminés. A cette occasion un suivi de la totalité de la toiture de l'église a été effectué et a permis de remplacer quelques ardoises défectueuses.

Le coût des travaux s'élève à 45 000 € HT.



Église Saint-Pierre

TRAVAUX À COURT TERME

■ ÉCOLE MATERNELLE ELSA TRIOLET

Le bâtiment modulaire utilisé comme dortoir sera remplacé cet été par un bâtiment d'une surface d'environ 70 m².

■ ÉGLISE SAINT-PIERRE

Les travaux de réfection se poursuivront en fin d'année par la restauration des chapelles Nord et Nord Est. Parallèlement, un diagnostic sur l'ensemble de l'édifice sera engagé afin d'établir le programme de travaux nécessaires à l'entretien et la conservation de l'édifice. Suite à cela, un calendrier de réalisation de ces travaux sera établi.

■ GYMNASÉ DE LA MOLIÈRE

Les dégradations faites au bas des façades du gymnase nous obligent à remplacer le revêtement existant sur une hauteur d'environ 2 m pour un coût d'environ 30 000 € HT. Ces travaux seront réalisés durant l'été.

■ BÂTIMENT DE L'HARMONIE DE VIC

La réfection de la toiture est en cours.



■ CHEMIN DU FOUR DE LACHAUX

Une 1^{ère} tranche de travaux débutera en juillet. Elle concernera la section comprise entre le chemin des Cordeliers et la déviation et consistera à :

- remplacer le réseau d'assainissement eaux usées présentant d'importants désordres,
- enfouir les réseaux téléphone et électricité et poser des candélabres,
- élargir la voie sur environ 100 m afin de permettre la création d'un trottoir de 1,50 m et d'une chaussée de 4,50 m.

■ ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY À LONGUES

Une 2^e tranche de travaux sera réalisée cet été afin de poursuivre le remplacement des menuiseries extérieures de l'école.



Avant travaux



Après travaux

■ ÉCLAIRAGE – ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

- Equipement des candélabres de tous les villages pour permettre la variation d'intensité de l'éclairage et ainsi réduire le coût de la consommation.
- Enfouissement des réseaux de la rue du Puits et de la rue Jean Mouly.

Par ailleurs, une étude vient d'être confiée au cabinet d'architectes AD'quat pour la rénovation de l'école Elsa Triolet (étanchéité des terrasses, isolation acoustique et thermique notamment) ainsi que l'aménagement et l'extension du restaurant scolaire. Une concertation a été engagée avec le personnel et les enseignants.



Chemin du Four de Lachaux en l'état actuel

Environnement : lutte contre l'ambrosie

Originaire d'Amérique du Nord, l'ambrosie est apparue en France en 1863. C'est une plante sauvage, envahissante et très allergisante. Particulièrement présente en région Auvergne-Rhône Alpes, elle s'installe et prolifère de préférence dans les terres dénudées, surtout au bord des rivières mais aussi près des routes ; également sur les remblais et les chantiers, les lotissements et les cultures. Comme toutes les mauvaises herbes opportunistes, elle s'adapte facilement et en permanence à son environnement. Chaque plant libère plusieurs millions de grains de pollen au moment de la **floraison en août et en septembre. Très allergisants, ces pollens provoquent des réactions allergiques telles que rhinites, conjonctivites, asthme, eczéma, urticaire, problèmes respiratoires, etc...**

La destruction de la plante est obligatoire en Auvergne. Outre les techniques préventives telles que végétalisation, paillis, végétaux concurrents, on peut la détruire par arrachage manuel ou mécanique, et ce avant floraison.



Campagne d'arrachage en juillet 2015

L'ambrosie proliférant sur les bords de l'Allier, notamment sur la plage de Longues, **la municipalité a organisé en juillet 2015 et en juin 2016 deux campagnes d'arrachage** en présence d'élus municipaux dont Patricia Chaput, adjointe à l'environnement, plusieurs élus municipaux des communes limitrophes, de nombreux bénévoles d'associations environnementales et locales et des agents techniques municipaux, tous guidés par Philippe Thibaud, responsable des services espaces verts-cadre de vie à la mairie de Vic, qui leur a donné une formation sur le terrain et quelques conseils importants, notamment : **le port de gants, de pantalon et de manches longues est obligatoire pour arracher l'ambrosie** et si la plante a fleuri et que les graines sont là, il faut les enfermer dans un sac et le brûler. En 2015, 2100 pieds avaient été arrachés...

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
www.ambrosie.info / www.fredon-auvergne.fr

Les jardins familiaux de Vic-le-Comte

La création de jardins familiaux a été adoptée en séance de Conseil municipal le 16 mars dernier. La commune de Vic-le-Comte étant propriétaire de 2 parcelles de terrain situées à Sételle et à Lachaux, l'objectif de la municipalité est d'offrir la possibilité aux habitants de la commune qui ne disposent pas de jardins, de cultiver et d'entretenir une parcelle, d'environ 100 m², à des fins strictement personnelles.

La création de ces jardins est aussi l'occasion d'échanger des savoirs, des conseils entre jardiniers, de créer des liens, de cultiver et récolter en famille en partageant des moments conviviaux.



En contrepartie de cette location, dont le montant s'élève à 30 € à l'année, les

jardiniers sont tenus à certaines obligations détaillées dans un règlement intérieur et formalisées par la signature d'une convention de location.

Afin de régler les difficultés ou différends qui pourraient survenir dans la gestion et l'exploitation des jardins, une commission a été mise en place. Composée de 8 membres du Conseil municipal, du responsable des services espaces verts-cadre de vie et de représentants des jardins, elle possède également la compétence d'attribution des parcelles, qui sont par ailleurs **prêtes à être cultivées. Il en reste encore 8 disponibles à ce jour à Lachaux.**

Si vous souhaitez louer une parcelle, vous devez dans un premier temps remplir un formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site www.vic-le-comte.fr, puis le retourner en mairie ou le renvoyer par mail à l'adresse suivante : info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr

La semaine du développement durable 2^e édition, en images

Retour sur la 2^e édition de la semaine du développement durable dont le thème cette année portait sur les arbres. Au programme durant la semaine : la projection du film de Luc Jacquet *Il était une forêt*, une conférence : *De l'eau dans les branches*, animée par Aurélie Gousset, des balades dans Vic à la rencontre des arbres avec l'ADVEP, visites de l'école maternelle de Vic à l'exposition sur le bois et les arbres à la Halle du Jeu de Paume et le fameux marché aux fleurs et de produits locaux pour clôturer la semaine dans la bonne humeur. Flash back en images :

Animation musicale avec le groupe « Les attentats sonores » au moment du verre de l'amitié le jour du marché. Ambiance festive et spectateurs ravis !



Fabrication de nichoirs à oiseaux au stand de la LPO, Ligue de Protection des Oiseaux, présente chaque année lors du marché aux fleurs.



Plantation d'un prunier à Sételle par les enfants avec l'aide de Philippe Thiabaud, responsable du service espaces verts-cadre de vie et en présence de Patricia Chaput, adjointe à l'environnement.



Conférence « De l'eau dans les branches » par Aurélie Gousset à la Halle du Jeu de Paume.



Balade avec l'ADVEP dans les rues de Vic à la rencontre des arbres. Visite animée par Paul Barnola.



Visite de l'école maternelle de Vic à l'exposition sur le bois et les arbres, Halle du Jeu de Paume.

Du nouveau concernant la fibre optique

Grâce au financement de 100 000 € apporté par la municipalité, Longues est aujourd'hui entièrement couvert par la fibre, les travaux concernant la construction du réseau étant terminés.

Que faire pour être raccordé à la fibre ?

Seul Orange sera présent sur le marché à l'automne 2016. Vous pouvez toutefois vous renseigner auprès d'autres opérateurs qui proposeront certainement la même prestation dans les mois à venir.

Rendez-vous pris, un technicien expert vient chez vous avec le matériel nécessaire à l'installation. La fibre, provenant des réseaux existants, est tirée jusqu'au domicile et la prise téléphone est remplacée par une prise fibre optique. Le technicien configure ensuite l'accès internet et l'accès TV, puis connecte l'ordinateur et le téléphone en s'assurant, pour finir, du bon fonctionnement de tous les services.

Si vous avez des problèmes lors de la demande de raccordement ou lors de l'intervention du technicien, vous pouvez le signaler en mairie où sont recueillies les informations par le biais d'un questionnaire. Le problème en question est soumis ensuite à l'opérateur qui se charge de le régler.

Concernant les villages de la commune, actuellement seule l'installation d'un **kit satellite** est possible afin de bénéficier d'un meilleur débit. La Régie Auvergne prend en charge le coût du kit satellite à hauteur d'un montant maximum de 400 €. Si la ligne de votre habitation n'est pas éligible à une offre permettant un accès internet à 8Mbps/s d'ici le 31/07/2021, vous pouvez bénéficier de cette aide à l'installation.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ET POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ
AU TRÈS HAUT DÉBIT,
consulter le site www.auvergneshautdebit.fr**

du PEdT, projet éducatif territorial : pour une optimisation des Temps d'Activité Péri-scolaire

Suite à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires initiée à la rentrée 2013, un PEdT, projet éducatif territorial, a été déposé auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations en novembre 2015. Document élaboré conjointement par la collectivité, les services de l'Etat et les partenaires intéressés, il a été validé pour une durée de 3 ans et a pour objectif de structurer de manière approfondie les Temps d'Activité Péri-scolaire.

Il permet d'une part de continuer à bénéficier du fonds d'amorçage et de soutien à la mise en place des activités péri-scolaires et a pour principaux objectifs de :

- placer l'enfant au centre de ses apprentissages par la pratique d'activités variées : sport, culture, expression artistique, scientifique, manuelle...
- favoriser l'autonomie, la prise d'initiatives et de responsabilité au sein d'un groupe,
- inciter les enfants à la prise en compte des autres,
- permettre à chacun d'évoluer à son rythme,
- accompagner les enfants dans des démarches leur permettant de devenir des citoyens actifs,
- tendre vers une complémentarité avec les temps d'enseignement : liens avec les contenus du programme, lien avec les projets d'école...

Afin d'associer l'ensemble des partenaires dans un souci de concertation et de cohérence éducative, un comité de pilotage a été mis en place, réunissant le maire, les élus municipaux en charge de la vie scolaire, les directrices d'école, l'inspecteur d'académie, les représentants des parents d'élèves et des membres du personnel communal en charge des enfants. Le comité de pilotage se réunit plusieurs fois par an ; il permet de rendre compte aux partenaires, d'établir le bilan quant aux résultats attendus, de fixer des objectifs

et actions prioritaires par année scolaire et pour ce faire, fixer un calendrier de travail.

Par ailleurs, des échanges réguliers ont lieu entre les équipes péri-scolaires et les enseignants, des outils de liaison sont mis en place, tels que supports de communication pour informer les parents des activités proposées aux enfants tout au long de l'année. Ont également lieu des réunions, expositions, spectacles au cours desquels les parents découvrent le travail accompli lors des TAP.

Dans le cadre du PEdT et en matière d'innovation cette année, un projet de démocratie représentative a vu le jour à titre d'essai au sein de l'école élémentaire Jacques Prévert.

Depuis janvier 2015 en effet, les volets « Laïcité et Citoyenneté » ont été introduits dans les PEdT pour permettre aux enfants d'une part de s'ouvrir à la complexité du monde, de leur montrer comment vivre et agir en citoyen, et il s'agit d'autre part de leur faire vivre le fonctionnement démocratique, la citoyenneté, le vivre ensemble.

Dans le cadre des TAP, la mise en place d'élections de représentants d'élèves a donc permis aux enfants de vivre l'expérience de la démocratie représentative.

Il y a eu dans un premier temps une rencontre entre enfants et animateur pour expliquer la démarche et le rôle de chacun (électeurs, candidats, élus...), puis dépôt des candidatures, la « campagne » des différents candidats sur la base de quelques idées concernant les TAP, une idée pour l'embellissement de l'école et une idée pour la ville avec bien entendu la création d'affiches de « campagne ». Deux enfants par classe ont été élus, un garçon et une fille, le dépouillement ayant été effectué en présence d'élus de la commune.



Vote des représentants des élèves en février dernier : séance de dépouillement

Les enfants élus ont eu des temps de formation concernant leurs rôles et leurs engagements puis ont mis en place des permanences pour discuter et entendre les enfants de leur classe en préparation des temps d'échange. Un des objectifs de ce projet étant de faire découvrir aux enfants le fonctionnement d'une mairie et le rôle des élus municipaux, une rencontre a eu lieu le 2 mai dernier à la mairie de Vic avec Catherine Fromage, adjointe en charge des affaires scolaires.

Après quelques échanges sur ses fonctions d'adjointe, le déroulement des élections municipales, le fonctionnement d'un Conseil municipal, les délégués ont proposé à Catherine Fromage des idées pour les écoles, pour la commune et lui ont posé quelques questions. Pour conclure cette rencontre, un petit bilan des TAP a été fait.

Concernant l'école élémentaire Marcel Pagnol à Longues, une sortie au Musée de l'Illustration Jeunesse à Moulins a eu lieu le 28 mai. Cette sortie fait suite à l'atelier « lire et faire lire » animé par Françoise Bernard. Lors de leur visite, les enfants ont suivi un atelier découverte pratique de l'illustration jeunesse et ont poursuivi avec une visite guidée de l'exposition intitulée « **Eux six** » regroupant le travail de 6 illustrateurs de la région. Une belle initiative pour des enfants ravis de leur journée !



Les élèves de l'école Marcel Pagnol au MIJE, Musée de l'Illustration Jeunesse à Moulins



Rencontre des délégués des élèves avec Catherine Fromage dans la salle du Conseil municipal à la mairie



Chaque année, les TAP évoluent et la mise en place d'un PEdT a permis de renforcer et de structurer davantage le travail élaboré autour des Temps d'Activité Périscolaire.

A l'initiative de la collectivité, quelques animateurs des écoles et garderies ont suivi une formation aux premiers secours en janvier dernier, animée par les sapeurs-pompiers à la caserne de Vic. La formation sera reconduite pour le reste des équipes périscolaires et un suivi des animateurs déjà formés sera établi tous les 2 ans.

Les TAP cette année, quelques exemples :



Le Bien vieillir nouvelle formule, les 7 et 14 octobre

Pour la 3^e édition du Bien vieillir à Vic-le-Comte, la municipalité, en partenariat avec le Clic de Billom et l'AR-SEPT Auvergne (Association régionale santé, éducation et prévention sur les territoires), vous propose comment reprendre confiance au volant.

L'Association Prévention routière propose un programme de sensibilisation seniors. Pour l'édition 2016, deux après-midis seront donc dédiés à une présentation avec remise à niveau du code de la route et un questionnaire.

Il s'ensuivra la participation à différents ateliers :

- atelier réflexiomètre,
- test de vue,
- Moduloroute : simulateur interactif sur l'effet de l'alcool au volant.

Ces ateliers s'articulent sur une participation de 30 personnes. Ils auront lieu les 7 et 14 octobre prochains à la Halle Louis Paulet. Pour y participer, il faut s'inscrire préalablement. Pour ce faire, des invitations avec possibilité d'inscription seront envoyées courant septembre à tous les Vicomtois de plus de 60 ans. Ces stages pour

conducteurs seniors s'adressent à des conducteurs expérimentés, ayant parfois plus de 30 ans de conduite.

Conduire le plus longtemps possible demeure un facteur essentiel du bien-être social ; ces ateliers sont l'occasion de vous informer et de bénéficier si vous le souhaitez d'une remise à niveau gratuitement et sans aucune incidence sur le permis de conduire.



Le Bien vieillir édition 2015 à la Halle du Jeu de Paume

Cohésio, service d'intérêt public

Dans le cadre d'un service « Proxivigie », le service Cohésio est organisé par La Poste et fait partie d'une gamme de services de proximité. Il s'agit d'un service de veille et d'alerte à domicile auprès de personnes isolées ou en situation de fragilité. Les solutions apportées par ce service sont de :

- contribuer au maintien à domicile des personnes isolées/fragilisées identifiées,
- rompre l'isolement, créer un lien social,
- apporter un sentiment de sécurité aux personnes visitées,
- alerter en cas de besoin et anticiper ainsi au mieux les accidents et complications associées.

Pour ce faire, le facteur passe au domicile des personnes afin de s'assurer que tout va bien, selon une fréquence prédéfinie et quel que soit le lieu d'habitation.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous avez la possibilité de souscrire un contrat directement auprès de La Poste.

Accueil au bureau de poste de Vic-le-Comte, nouvelle entrée située bd de Beussat.

Pour plus de renseignements, contacter le service social à l'accueil de la mairie au 04 73 69 02 12.



Plan canicule

Dans le cadre d'une action de prévention, les mairies doivent instituer un registre nominatif des personnes en situation de fragilité, en particulier les personnes âgées et les personnes handicapées, vivant à domicile et qui en font la demande, afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Vous pouvez donc vous signaler à la mairie en cas de problème personnel (santé fragile, isolement, précarité...), qu'il s'agisse de votre situation ou de celle d'autrui. Il convient de fournir l'identité, l'âge et l'adresse du domicile de la personne concernée.



BROCANTE, ANTIQUITÉS, VIDE-GRENIERS

les 23 et 24 juillet

Organisée par l'association des « Artisans et Commerçants de la Comté », la 32^e brocante aura lieu les samedi 23 et dimanche 24 juillet. De nouveau marqué par de nombreuses animations, cet événement incontournable de l'été a pour objectif d'accueillir de très nombreux exposants pendant deux journées.

Les visiteurs, quant à eux, pourront flâner au gré des stands dans le centre historique, boulevard du Jeu de Paume, place de la République, rue du Docteur Malterre, place Saint-Jean, boulevard André Boste, place du Marché au Beurre, boulevard Guyot-Lavaline, boulevard de Beussat. Des animations de rue seront aussi proposées sur l'ensemble du week-end.

Comme chaque année depuis 32 ans, l'association « Artisans et Commerçants de la Comté », avec le



soutien de la municipalité, met tout en œuvre pour que ce week-end soit placé sous le signe de la fête. Ce sera également l'occasion de rencontrer ses membres pour échanger avec eux.

Infos pratiques

Afin de répondre aux besoins de place et de sécurité et pour éviter tout désagrément :

- le « boulevard circulaire » du centre bourg sera fermé à la circulation,
- des parkings seront mis à disposition :
 - pour les riverains**, à proximité du centre : la Molière, la Croix du Vent, l'école maternelle Elsa Triolet, le parc Montcervier,
 - pour les visiteurs** : au stade route d'Ambert, route de Pardines, au parc Montcervier et place de Verdun près du cimetière.

Un service de restauration est prévu.

Contact pour les inscriptions à la brocante :
Jeannine Magne au 06 85 41 15 26



Commerce/artisanat

■ SALON ISABELLE COIFFURE

233, bd du Jeu de Paume
 04 73 69 02 25

Du lundi au jeudi (8h30-12h et 14h-19h) ;
 vendredi (8h30-19h), samedi (8h-16h)

A l'occasion de son 20^e anniversaire, le salon a été sélectionné pour participer à la nuit de la coiffure 2016. Ce fut un grand moment pour son équipe et ses clientes.

■ ORONZO COIFFURE

640, route de Clermont

04 73 69 39 83

Du lundi au vendredi 8h30 – 18h30, le samedi 8h30 – 18h, avec ou sans rendez-vous

■ LE COIFFEUR

63, bd du Général de Gaulle

04 73 19 38 99

Lundi (14h-19h) ; du mardi au jeudi (9h-12h et 14h-19h),
 vendredi (9h-12h et 14h-20h), samedi (9h-17h non stop)

■ AUX DÉLICES DE GALLOU

Traiteur événementiel

248, rue du Planat à Longues

07 62 73 38 93

auxdelicesdegallou@hotmail.com

■ SAS BELLARD MAÇONNERIE

Construction neuve et rénovation,
 terrassement, viabilisation

Madame Lydie Bellard

Z.A. Les Meules

04 73 69 09 28

■ ENTREPRISE JARGAILLE

Multiservice

221, bd du Jeu de Paume

06 02 63 34 45

Du lundi au vendredi

8h-12h et 14h-17h

■ LE MIEL D'ICI

Dominique Pineau, apiculteur

06 10 62 32 22

dompineau@hotmail.com

Livraison à domicile possible

CHANGEMENT D'ADRESSE :

■ MCI63 INFORMATIQUE

Maintenance informatique

108, bd du Jeu de Paume

06 77 88 30 23

info@mci63.fr

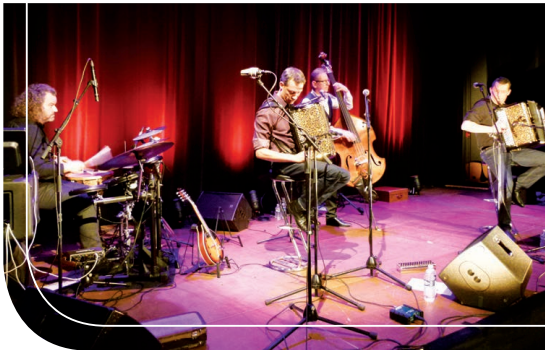
PRINTEMPS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Semaine dédiée à la langue française au travers de concerts, expositions, spectacles, lectures, qui a rassemblé toutes les générations avec la participation active des enfants des deux écoles élémentaires, des collégiens mais également avec un public lui-même acteur et auteur.

Avec tout d'abord un concours intitulé « **Ma lettre d'amour** » où chacun a pu exprimer par écrit ses sentiments ! Les lettres ont été lues ensuite lors d'une **soirée lecture** et toutes ont été rassemblées dans un recueil consultable à la Médiathèque de la Comté à Vic. Puis, une **soirée slam** animée par Walah M a réuni les amateurs du genre qui ont pu s'exprimer lors d'une scène ouverte.

Autre moment fort de la semaine : le **concert de HK & Les rallumeurs d'étoiles** avec la participation de plusieurs classes de l'école Jacques Prévert ; un grand moment de partage et de bonne humeur !
Egalement durant cette semaine ont été proposés des **jeux de lecture et d'écriture** aux enfants mais aussi aux parents, un **cabaret d'improvisation** avec des joutes verbales jugées par le public dans une ambiance de café-théâtre et un **spectacle de chansons et de poèmes**.

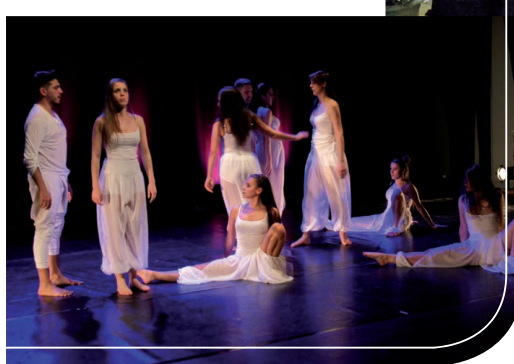
Un bon départ pour cette 1^{ère} édition du printemps de la langue française ! Rendez-vous l'année prochaine !



Concert cabaret des Frères Maulus organisé en partenariat avec l'Amicale laïque. Une chaleureuse ambiance durant toute la soirée avec la participation du public !



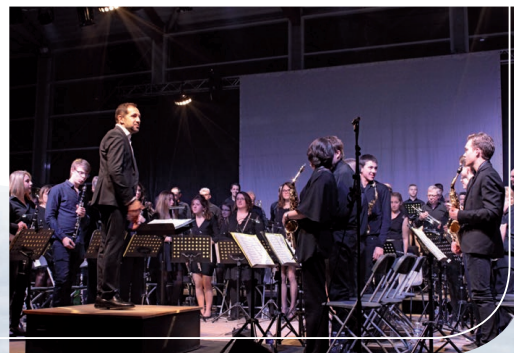
Soirées lecture proposées une fois par mois par Françoise Bernard, les lundis de l'association A.R.T.S. permettent au public d'échanger sur des textes d'auteurs classiques et contemporains.



Quand la Comté danse : cette année, trois chorégraphes étaient au rendez-vous pour proposer deux spectacles de qualité.



Théâtre : Lysistrata, pièce jouée par l'Atelier Théâtral Riomois en janvier dernier.



Concert de Printemps de l'Harmonie de Vic avec pour thème cette année « Mythes et légendes ». Pièces musicales classiques ou contemporaines, contes de l'enfance, musiques de film : un concert grand public !



Journée portes ouvertes proposée par l'association AVV, Aéromodélisme de la Vallée de la Veyre, au stade André Boste.



Ecole de VTT du Vélo Club vicomtois qui accueille les enfants à partir de 8 ans.



Rencontre de judo handi-valide qui a lieu chaque année et rassemble des judokas valides et des judokas en situation de handicap. Un moment de sport et d'échange à la fois émouvant et convivial.



Après l'excellent parcours de l'équipe Séniors 1 de l'U.S.V. Foot en Coupe de France en 2015, la municipalité a organisé un verre de l'amitié pour féliciter les joueurs et les entraîneurs d'être parvenus aussi loin dans la compétition et les encourager à continuer dans cette voie !



Dessins réalisés par les élèves de CM de l'école Marcel Pagnol à Longues et affichés à l'occasion d'une des collectes de sang organisée par l'association Don du sang. Plusieurs collectes ont lieu chaque année à l'espace Louis Paulet : n'hésitez pas vous aussi à donner votre sang pour sauver des vies !



Vide-greniers à Enval organisé par l'association Les Trop-Glos en mai dernier : du beau temps et un grand succès pour ce rendez-vous annuel !



Les P'tites Pommes en représentation à l'EHPAD : des enfants heureux de jouer et des spectateurs ravis de cet échange avec la jeune génération !

Cross des écoles 2016 : les vainqueurs brandissent leur trophée avec fierté !



Forum des métiers au collège de Vic : rencontre entre professionnels et collégiens qui a lieu chaque année.

vicomtoises : un des moteurs de la vie municipale

Les associations vicomtoises contribuent à la vie de la commune et permettent à ceux qui le souhaitent de pratiquer la discipline de leur choix. Sport, culture, loisirs et autres activités diverses, elles proposent en effet de multiples animations pour tous les niveaux, tous les âges et selon le souhait de chacun.

Afin de valoriser et de faciliter leur travail, la municipalité organise chaque année deux événements réunissant toutes les associations.

1^{er} rendez-vous : la réunion annuelle à laquelle sont conviés tous les présidents en présence du maire, des élus et du personnel communal en charge de la vie associative. Elle a lieu habituellement au mois de juin et permet d'établir le bilan de l'année écoulée et de préparer la saison à venir. Moment d'échange essentiel, elle a permis cette année de faire un retour sur la mise en place des **conventions d'occupation des salles municipales**, définissant ainsi les conditions d'occupation et d'utilisation des locaux. Il existe plusieurs types de conventions établis en fonction de la destination des locaux (sport, culture, loisirs...), de leur usage (exclusif ou partagé avec d'autres associations) et de leur durée (mise à disposition permanente ou ponctuelle pour un événement). Elles sont reconduites tacitement chaque année à compter du 1^{er} septembre, ce qui correspond à chaque saison sportive ou culturelle. Seul le planning annuel annexé à la convention et définissant les créneaux horaires d'utilisation des locaux est revu chaque année en fonction de l'utilisation partagée des salles par plusieurs associations.



Réunion annuelle à la Halle du Jeu de Paume le 7 juin dernier

2^e rendez-vous incontournable : le forum des associations. Rassemblant beaucoup de monde lors de chaque édition, il a lieu au stade André Boste chaque 1^{er} samedi de septembre. Organisé par la municipalité, c'est un moment d'information et d'échange avec toutes les associations communales. Le public peut également participer aux ateliers et démonstrations mis en place par les associations à cette occasion.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou intégrer une activité, rendez-vous le samedi 3 septembre de 14h à 17h au stade André Boste pour l'édition 2016.

Le forum des associations, en septembre 2015



La Tortue et le Papillon : détente et bien-être au programme

Créée en 2011 et affiliée à la Fédération EPMM Sport pour tous, l'association La Tortue et le Papillon propose des cours de Taï Chi Chuan et Relaxations Yoga Nidra.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui permet de travailler la coordination, l'équilibre, la concentration, la respiration et la musculation. Accessible à tous, c'est un art du mouvement qui n'emploie pas la force musculaire mais l'intention et le souffle.



Cours de Taï Chi Chuan animé par Agnès Déchen Wangmo (Tassain) au centre

Les Relaxations Yoga Nidra associées à la méthode du Docteur Vittoz permettent un état de confiance, d'estime de soi, de stabilité émotionnelle et de créativité.

Ces techniques de Taï Chi Chuan et de Relaxations sont enseignées au sein de l'association par Agnès Déchen Wangmo (Tassain), professeur expérimenté, diplômée d'enseignement en Relaxologie Appliquée aux Ressources Humaines et pratiquante en Arts Martiaux Traditionnels.

Si vous êtes intéressés par la pratique de ces méthodes de bien-être et de santé globale, l'association propose à la rentrée de septembre 2016 des cours les jeudis soirs de 19h à 20h30 et de 20h30 à 22h à la salle d'EPS de l'école Jacques Prévert. L'association offre 3 séances d'essai : avis donc aux amateurs !

Pour plus de renseignements, contacter Mme Agnès Déchen Wangmo (Tassain) au 04 73 42 96 60 ou par mail : dwangmo108@gmail.com

Le canoë-kayak : plus qu'un sport, un état d'esprit



Association sportive depuis 1979, le Club nautique de Longues est affilié à la Fédération Française de Canoë-Kayak et au Comité Régional de Canoë-Kayak ; il a pour vocation de promouvoir les activités de canoë-kayak et les disciplines associées.

Le CNL propose, de l'initiation au perfectionnement, la pratique de 4 disciplines telles que la randonnée, loisir sportif en famille ou entre amis qui peut évoluer vers la pratique de rivière sportive, voire de haute rivière, discipline qui allie sport, nature et esprit d'équipe. Le freestyle ou rodéo est dédié quant à lui au jeu et à l'exécution de figures acrobatiques en eau vive.

Enfin, la descente qui se pratique sur un parcours en eau vive est une course contre la montre où il faut maîtriser sa trajectoire en fonction des courants et obstacles naturels. Le CNL a d'ailleurs l'ambition de développer entre autres cette discipline. Première étape réussie avec l'organisation du championnat d'Auvergne de descente le 22 mai dernier où l'élite régionale s'est donné rendez-vous sur un magnifique parcours de Chadieu au pont de Longues. Outre la compétition, le canoë-kayak se pratique en loisir. **Activité conviviale par excellence, il permet à ses**

pratiquants d'être proches de la nature et de naviguer dans des endroits magnifiques et souvent inaccessibles. Alliant nature et aventure, ce sport invite à l'évasion ! Sport nature à part entière, un des enjeux est la sensibilisation à l'environnement afin de préserver et de sécuriser les sites de pratique du canoë-kayak. Plusieurs sorties par an sont programmées par le CNL afin de collecter les déchets drainés par les courants et enlever les branchages gênants afin de permettre aux parcours de rester navigables en toute sécurité.

Le Club nautique de Longues s'est vu attribuer le label « école française de canoë-kayak (EFCK) », lui permettant ainsi de valoriser l'enseignement dispensé et de mener à bien ses projets. Félicitations !

Infos pratiques

- Possibilité de location de matériel avec ou sans encadrement.
- Entraînements et navigation en week-end / entraînements à la piscine d'Allier Comté Communauté les vendredis soirs d'oct. à mai.
- Cours ouverts aux jeunes à partir de 9 ans et aux adultes tous niveaux. Prérequis indispensable : savoir nager. Cours d'initiation gratuits.
- Renseignements et inscription :
C. Lavoine : 04 63 79 21 12
F. Sciauvaud : 04 73 39 20 29
L. Chabridon : 06 88 56 86 84
cnlongues@gmail.com

Les Amis vicomtois : la pratique de la pétanque en toute convivialité !



Qualificatifs pour les championnats de France en doublette organisés par le club Les Amis vicomtois en 2015

Depuis 1984, le club Les Amis vicomtois propose à ses adhérents de pratiquer la pétanque en loisir ou d'accéder aux concours assez rapidement si on le souhaite, le tout dans une ambiance chaleureuse avec des joueurs passionnés !

On peut pratiquer ce sport en individuel (le tête à tête), en doublette ou en tripléte, cette dernière étant considérée comme l'épreuve reine.

Affilié à la Fédération Française de Pétanque, le club bénéficie de locaux et de terrains entièrement neufs, ce qui permet aux joueurs de s'entraîner dans de bonnes conditions.

Bon nombre de joueurs ont un très bon niveau dans le club et l'équipe féminine est en bonne progression : elle participe au championnat des clubs. Parmi les meilleures performances,

notons celles de David Souleyre et Lazare Amrine, les 2 meilleurs joueurs du club, qui ont remporté en doublette en 2015 le National de Cournon, considéré comme le plus haut concours de la région. David Souleyre a également atteint les demi-finales du championnat individuel du Puy-de-Dôme la même année. **Grâce à ces excellents résultats, le club s'est classé 25^e club de pétanque du département sur les 165 existants en 2015 !**

L'équipe des cadets (14-15 ans), quant à elle, a participé au championnat de la Ligue Auvergne en mai et aux championnats du Puy-de-Dôme en juin, tous deux qualificatifs pour les championnats de France. Nous ne manquerons pas de suivre leur parcours !

Le club a obtenu des résultats encourageants ces derniers mois et a pour projet ambitieux d'emmener ses meilleurs joueurs à la victoire en championnat de France.

On leur souhaite donc bonne chance et beaucoup d'encouragements !

Infos pratiques

- Cours les jeudis et vendredis à partir de 17h30, ouverts à tous les licenciés ; cours les mardis à 14h pour les vétérans.
- Courts ouverts à tout public à partir de 10 ans.
- Renseignements et inscription :
Laurent Romeu au 06 50 73 27 28

UNE SAISON ESTIVALE MUSICALE ET FESTIVE, de surprenants moments de théâtre, retour sur un épisode de notre histoire contemporaine, du cinéma, une plongée dans l'histoire du jazz : de belles expériences culturelles en perspective jusqu'à la fin de l'année 2016 !

MUSIQUE

FESTIVAL TUSCANIA

Du 3 au 23 juillet

Concerts à la Sainte-Chapelle à 20h30.

Hommage à la musique française et plus particulièrement à Jacques Offenbach.

9 juillet : « Une soirée chez Offenbach : mémoires d'Hortense Schneider », spectacle de théâtre et opéra écrit par Alberto Barba.

12 juillet : « Trois femmes », gala lyrique de musique française. Un pot-pourri de musique de chambre de Massenet, Liszt, Hahn, Debussy, dédié à la nuit.

16 juillet : « Les salons parisiens », récital de musique française au piano. Morceaux pour piano de Chopin, Massenet, Gounod, Satie, Saint-Saëns, Debussy, Ravel. Fantaisie sur les airs des opéras *Mignon* de Thomas et *Faust* de Gounod.

19 juillet : « Des Contes d'Hoffmann », opéra fantastique. Trois époques de la vie sentimentale d'un homme, trois histoires formant un opéra inclassable, chef-d'œuvre du romantisme français, dédale de vertige et de légèreté.

Pour tous les concerts, entrée 10€ (5€ pour les - de 14 ans) ; Pass Vic 4 concerts 30€ (20€ pour les - de 14 ans) ; gratuit pour les personnes à mobilité réduite et leur accompagnateur.

Halle du Jeu de Paume :
7 juillet - 18h : conférence de présentation du festival 2016 avec quelques morceaux choisis, suivie d'un apéritif en présence des artistes.
Masterclasses et répétitions : séances de travail publiques du 3 au 20 juillet à la Halle du Jeu de Paume (10h-13h, 16h-19h ou 22h). **Entrée libre**
Renseignements : www.tuscania.fr
et réservations : tuscania@free.fr.

FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE

Du 12 au 14 août

De beaux moments de musique avec la 5^e édition du festival de Musique Ancienne :

Au programme :

12 août : « Splendida Ventetia », par l'Ensemble La Concordia, direction Emmanuel Resche.

20h30, église Saint-Jean

13 août : « In caligine umbrosa », par l'Ensemble Plurium, direction Clotilde Gaborit.

Avec Leandro Marziotte, contre-ténor.

20h30, église Saint-Jean

14 août : « Come Bach ! » par les Ensembles La Concordia & Plurium.

Concert de clôture - 20h30, Sainte-Chapelle

Avec Leandro Marziotte, contre-ténor.

Entrée libre pour tous les concerts



©Gilles Sabatier

SOIRÉE CABARET

Samedi 8 octobre - 20h30 - Gymnase de la Banque de France

Le Big Band Jazz Vic Team issu de l'Harmonie de Vic-le-Comte présentera sa soirée cabaret avec le groupe Shake-Up, Jean-Paul Faurie à la contrebasse et autres invités. Soirée organisée cette année en partenariat avec le Comité des fêtes de Longues, le programme s'annonce vitaminé avec tous les ingrédients réunis pour passer une soirée pleine de surprises !

Entrée libre



THÉÂTRE AMATEUR

LES PERSES par le Centre Régional d'Art Dramatique de Clermont-Ferrand
Samedi 15 octobre - 20h30 - Halle du Jeu de Paume

Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

1^{ère} pièce du théâtre occidental, Les Perses raconte la défaite de la flotte perse vaincue à Salamine en 480 avant notre ère par les Grecs. L'hégémonie du puissant et immense empire perse sur la Grèce se trouve ainsi arrêtée. Mais son auteur,

Eschyle, poète grec ayant lui-même participé à la bataille, loin de tirer gloire de cette action, se met à la place des Perses et nous dit que tout peuple vaincu est d'abord un peuple qui souffre.

Si nous y sommes autant sensibles, c'est que la langue de ce poète est celle de l'épopée mais aussi celle de l'amour et de l'angoisse qui nous rend cette tragédie sensible, très proche, intime !

12 acteurs et 2 musiciens vous feront partager avec fougue et ferveur, émotion et sensibilité ce premier chef-d'œuvre du théâtre.

Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€

WANTED SCAPIN

par Les Ateliers du Caméléon

Samedi 3 décembre

20h30 - Halle du Jeu de Paume

Proposé par l'association A.R.T.S. en partenariat avec la municipalité.

Ruse, rusons, rusez !

Après leurs lectures (en)jouées aux pupitres de Tchekhov, les Ateliers du Caméléon remontent et démontent le temps avec un classique... trop classique...

Mais que diable vont-ils faire dans cette galère ?

Scapin, le metteur en scène, l'acteur... pose la question.

Dans Wanted Scapin, la fourberie sera la pièce maîtresse de cette adaptation puzzle de l'œuvre de Molière.

Soyez prêts à être surpris, peut-être déroutés, et surtout à rire des décalages, des digressions et des trouvailles que nous ont librement inspirées Les Fourberies de Scapin !

Plein tarif : 8€ ; tarif réduit : 5€



COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Halle du Jeu de Paume et centre bourg de Vic

Thèmes : « La bataille de Verdun – Les écrivains dans la Grande Guerre ».

Se succèderont durant la semaine expositions, projection de film, conférence, lectures, dont :

Expositions :

La rue de Verdun : de l'école au monument aux morts, proposée par l'école Jacques Prévert

Les écrivains dans la Grande Guerre, proposée par Les Amis de la Comté républicaine

Lectures :

La bataille de Verdun dans la littérature,

lectures d'extraits de romans dans divers endroits de la commune

Apollinaire, de l'amour à la guerre, récit poético-musical par Fabrice Péronnaud, organisé par Les Amis de la Comté républicaine, samedi 5 novembre

Conférence/débat :

La Bataille de Verdun, mythe ou réalité : par M. Lacroute, organisée par le Club Jean Jaurès, jeudi 10 novembre

Film en projection continue :

Apocalypse Verdun d'Isabelle Clarke et Daniel Costelle sur un commentaire de Mathieu Kassovitz

Tarifs communiqués ultérieurement

Horaires et programmes détaillés précisés ultérieurement.



EXPOSITION

JAZZBOX - Spectacles miniatures, maquettes mis en son et en lumière par Cécile Léna et Philippe Méziat. Proposée en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme, la Médiathèque de la Comté et le Bigband Jazz Vic Team de l'Harmonie.

Du 1^{er} au 15 octobre – Couvent des Dames – du lundi au samedi de 14h à 18h

Sur le principe de spectacles miniatures présentés à travers des maquettes mises en son et en lumière, le spectateur se retrouve immergé dans un voyage sonore et visuel grâce à un dispositif intimiste. Seul avec un casque sur les oreilles, plongé dans l'obscurité grâce à un système d'isoloir, se découvre alors pour lui seul une histoire originale, celle du Jazz.

Entrée libre

JAZZBOX est un périple sur l'histoire de cette musique moderne, à travers le temps et les continents. Des Etats-Unis au Japon, en passant par l'Europe et l'Afrique, c'est un voyage au cœur d'une musique réfractaire à l'immobilisme. Un parcours durant lequel le spectateur découvre en quelques minutes des espaces traversés par le jazz.

Au fil de ses créations, Cécile Léna développe son travail comme une rencontre entre arts vivants, littérature et arts plastiques. Pénétrer dans l'univers de l'artiste, c'est expérimenter la perte d'échelle, entendre l'histoire de lieux rêvés ou réinterprétés, dans lesquels se jouent en quelques instants des fragments d'existences particulières qui tendent étrangement à l'universel.



© Phannara Bun

CINÉMA DOCUMENTAIRE

26^E FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE
TRACES DE VIES

Du 23 au 26 novembre à la Halle du Jeu de Paume



Créé à Vic-le-Comte et devenu 4^e festival consacré au cinéma documentaire en France, Traces de Vies est organisé par l'ITSRA, une école de travail social à Clermont-Ferrand, et l'association des Amis de Traces de Vies. Près de 50 documentaires courts, moyens ou longs métrages sont projetés en compétition. En 2016, deux thèmes sont à l'honneur : « L'argent » et « L'animal ».

Des séances sont programmées à Vic, certaines destinées spécialement aux classes des écoles élémentaires de la commune et alentours. Sans oublier bien sûr la séance palmarès, samedi 26 novembre à 20h30.

Tarifs : de 4€ à 6,50€, possibilités d'abonnement

Programme définitif disponible fin octobre.

Plus d'informations sur www.tdv.itsra.net

PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

SÉANCES DE CINÉ-DISCUSSIONS

Partenariat de la municipalité, de l'association Les Amis de la Comté républicaine et de Ciné-Parc.

Programmation : 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

Dates, détails sur les films projetés et les thèmes abordés diffusés ultérieurement.

Plein tarif : 5,50€, tarif réduit : 3,50€

Plus de détails sur www.cineparc.fr

et sur www.vic-le-comte.fr

SÉANCES DE CINÉMA

Partenariat avec Ciné Parc.

Programmées les mercredis à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

8 dates pour le 2^d semestre 2016 : 06/07, 27/07, 17/08, 28/09, 19/10, 09/11, 30/11 et 21/12.

Plein tarif : 5€, tarif réduit : 3€

La programmation est affichée à la Halle du Jeu de Paume, ou encore disponible sur le site internet de la mairie, ou sur www.cineparc.fr

FESTIVAL LA COMTÉ AU CLAIR DE LUNE

Un programme avec de belles surprises cette année !

Tous les vendredis du mois de juillet, à partir de 21h, place de l'Olme.

Concerts gratuits.

La
COMTÉ
du
CLAIR
de
LUNE

VENDREDI 1^{ER} :

1^{ÈRE} PARTIE DE SOIRÉE

LE GUINGUETTE SHOW

Duo burlesque et musical qui donne un coup de jeune à la chanson française dans la bonne humeur et avec un humour décapant !



2^È PARTIE DE SOIRÉE

EL GATO NEGRO

Cha cha, boléro, cumbia et autres musiques latines exubérantes et chaleureuses modernisées par le groupe !



VENDREDI 8 :

1^{ÈRE} PARTIE DE SOIRÉE

FAIK

Sur des balades folk, cet artiste raconte des voyages et notamment ses propres pérégrinations, à la recherche de ses origines.



2^È PARTIE DE SOIRÉE

ILARIA GRAZIANO & FRANCESCO FORNI

Une guitare au masculin, un ukulélé au féminin et deux voix qui ont leurs racines dans le folk et le blues...



VENDREDI 22 :

1^{ÈRE} PARTIE DE SOIRÉE - **THOMAS KAHN**

Avec sa voix chaude et envoûtante ce guitariste autodidacte baigné depuis son enfance dans le gospel, la soul et le blues interprète les textes et mélodies composés depuis son adolescence.



2^È PARTIE DE SOIRÉE - **KIMBALA**

Rock, salsa, rumba, ska et autres musiques du monde : Kimbala partagera avec vous ses chansons pleines de rythme et de gaieté !



VENDREDI 29 :

1^{ÈRE} PARTIE DE SOIRÉE - **FAUT QU'ÇA GUINCHE**

Entre rock guinguette et swing festif, venez découvrir le « Guinch'n'roll », marque de fabrique du groupe !



2^È PARTIE DE SOIRÉE - **KARPATT**

Groupe de scène avant tout, avec leur musique métissée, leur gouaille et leur humour, la fête n'est pas loin !

